



Angers, le 23 juin 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Canicule : la Ville d'Angers prend de nouvelles mesures pour la fin de semaine

Selon les dernières prévisions météorologiques, les températures vont demeurer très élevées sur le territoire ces prochains jours. Elles vont se maintenir au-delà des 40° jusqu'à jeudi (42° en journée/26° la nuit) avant d'entamer un lent fléchissement à partir de vendredi (35° en journée/22° la nuit). Dans ce contexte, la Ville d'Angers annonce prendre de nouvelles mesures.

Réunie ce jour, la cellule vigilance canicule a fait le point sur la situation et engagé de nouvelles mesures destinées à protéger les Angevins face aux fortes chaleurs qui vont se maintenir jusqu'à la fin de semaine.

Prolongement de la fermeture des écoles les après-midi

Les écoles de la Ville d'Angers seront fermées les après-midi du jeudi 25 et du vendredi 26 juin 2026. Elles seront ouvertes le matin et les enfants inscrits à la cantine pourront déjeuner sur place.

Afin de répondre aux besoins des familles qui le souhaitent ou ne disposent pas d'autre solution de garde, l'accueil de loisirs du mercredi après-midi et les accueils périscolaires des jeudi et vendredi après-midi seront maintenus jusqu'à 17h00.

Déclenchement du « ticket qualité de l'air » sur le réseau Irigo dès mercredi

Suite aux dernières prévisions d'Air Pays de la Loire qui prévoit un classement possible du département de Maine-et-Loire au niveau « alerte » à compter de ce mercredi 24 juin 2026, Angers Loire Métropole va déclencher son dispositif « ticket qualité de l'air » sur son réseau de transports en commun, Irigo.

De ce fait, à compter de mercredi, les tickets de transports unitaires à 1,60€ seront valables 24h sur tout le réseau de trams et de bus de l'agglomération, contre 1h en temps normal.

Ouverture au public des piscines municipales et de l'IceParc les après-midi

Afin de proposer aux Angevins des lieux dans lesquels ils peuvent se rafraîchir pour mieux supporter la chaleur, les cinq piscines municipales de la Ville ainsi que l'IceParc sont exceptionnellement ouverts au public les après-midi jusqu'au vendredi 26 juin.

Retrouvez les horaires d'ouvertures de ces équipements ici :

- Piscine : [Les piscines : Angers.fr](https://www.angers.fr)
- IceParc : [Patinoire Angers | UCPA ICEPARC](https://www.angers.fr)

Service des Relations presse // 02 41 05 47 21 // relations.presse@ville.angers.fr

[presse.angers.fr](https://www.presse.angers.fr)

Adaptation des horaires dans les équipements culturels de la Ville

Le Muséum des sciences naturelles et le Musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine sont désormais fermés toute la journée jusqu'au vendredi 26 juin 2026. Les autres musées restent ouverts aux horaires habituels.

La bibliothèque de la Roseraie fermera désormais ses portes à 14h00. Dans les bibliothèques de Saint-Nicolas, Saint-Éloi, Fratellini et Belle-Beille, l'accueil du public est maintenu uniquement en matinée de 9h30 à 13h30.

Adaptation des horaires dans les déchetteries

Les déchetteries de l'agglomération d'Angers Loire Métropole seront désormais fermées à 12h30 jusqu'au vendredi 26 juin 2026.

En période de canicule, les tournées de collecte des déchets sont également adaptées. Pour garantir une collecte optimale, il convient de sortir les bacs la veille au soir des jours de ramassage et de les rentrer uniquement après le passage du camion.

Maintien des mesures préalablement prises jusqu'à vendredi

Sports et loisirs

- Limitation de certains entraînements dans les clubs sportifs et report de certaines manifestations lorsque les conditions l'exigent ;
- Surveillance sanitaire du Lac de Maine renforcée et baignade surveillée depuis le week-end dernier ;
- Vigilance renforcée des services sur les sites de baignade non autorisés.

Parcs et jardins

- Maintien de l'ouverture des parcs et jardins municipaux jusqu'à 22h, jusqu'au vendredi 26 juin inclus.

Personnes âgées et publics fragiles

- Le dispositif de veille canicule à destination des personnes âgées, isolées ou vulnérables reste pleinement mobilisé et les personnes inscrites peuvent être contactées régulièrement par les équipes du Centre communal d'action sociale afin de s'assurer de leur situation et de répondre à leurs éventuels besoins ;
- Les inscriptions sont toujours possibles auprès de Cap Seniors & Aidants : [Conseil et accompagnement personnalisés : Angers.fr](#)